

MARINE MARCHANDE

(2)

Programme des visites **le mercredi par des élèves** **de première, seconde et troisième.**

L'Institut Français de la Mer (IFM)

L'Institut Français de la Mer a pour objectif de sensibiliser les Français au rôle fondamental de la mer dans tous les domaines et d'oeuvrer par tous moyens au développement des activités maritimes de la France.

Les domaines concernés relèvent :

- De l'économie : transport maritime, construction navale, pêche et aquaculture, industries nautiques, filière portuaire, exploitation de la mer.
- De la défense : stratégie maritime, marine nationale, armements navals.
- Du droit : souveraineté en mer, liberté de navigation, sécurité maritime, action de l'État en mer.
- Des sciences et techniques : hydrographie et navigation, océanographie, hydrodynamique, exploration des ressources.
- De la culture : formations maritimes, patrimoine littoral,

L'Institut Français de la Mer réalise son objectif par des actions de sensibilisation, d'information, d'orientation, de recherches, d'études et de formation, dirigés vers les « décideurs maritimes » mais aussi vers l'opinion publique et spécifiquement vers la jeunesse. Le Comité Île de France se consacre depuis des années à la promotion des carrières liées à la mer, tant à terre que sur mer.

Éveiller ou renforcer les vocations maritimes et portuaires dans les lycées et collèges par l'intermédiaire des enseignants qui sont les premiers vecteurs auprès des jeunes. L'opération comporte deux phases :

- La première phase a eu lieu les 6 et 7 octobre 2007. Elle a consisté en la visite du Havre par 60 adhérents de l'ADHE : visite du port le samedi 6 et de la ville le dimanche 7 (voir le document « Présentation aux enseignants »).
- La deuxième phase comprend cinq visites du port, un mercredi, par 260 à 300 élèves pris par 50 à 60 à chaque fois. Ces visites s'étaleront sur la période scolaire 2007/2008.

Programme des visites le mercredi par des élèves de première, seconde et troisième.

- 08h00 Départ de la Région parisienne (du lycée en général, qui choisit et prend en charge le coût du car).
- 11h00 Arrivée Le Havre, Espace des Projets, Chaussée Kennedy, près du Musée Malraux.
- 11h10 – 12h30 Conférence faite par un guide de l'association « Ville d'Art et d'Histoire » sur le Port Autonome du Havre (PAH) (ses atouts, ses trafics, ses installations, son environnement commercial et industriel). Puis interventions, d'environ 20 minutes chacune, sur les métiers des navigateurs et les métiers portuaires.
- 12h45 à 13h00 Départ pour le déjeuner.
- 13h00 à 14h15 Déjeuner
- 14h15 à 14h30 Trajet à pied jusqu'au Port des yachts.
- 14h30 à 16h00 Visite des bassins de marée jusqu'à l'écluse François 1^{er} à bord du bateau « Ville de Fécamp ». Vue de près des différents navires en opération commerciale ce jour là. Commentaires faits par M.Prenveille, propriétaire du bateau.
- 16h00 à 19h00 Retour en Région parisienne avec le car.

Mode opératoire des visites du Mercredi par les élèves

1. Le Professeur, à l'aide du programme ci-dessus et de l'argumentaire « La mer manque de bras et de têtes » (cf.§4), obtient l'accord de son chef d'établissement pour la visite du port du Havre. Il adresse sa demande à Bernard Cassagnou¹ en précisant la date souhaitée² et le nombre estimé d'élèves. Il informe en parallèle Monsieur Thomas MALGRAS, *Ville d'Art et d'histoire*³, au Havre.

2. Bernard Cassagnou contacte le patron du bateau « Ville de Fécamp » pour s'assurer de sa disponibilité puis renvoie la demande sur Thomas Malgras qui recherche un conférencier pour le port et pour la Chambre de Commerce et d'Industrie. Lorsque la date est ferme, Bernard Cassagnou s'assure qu'elle convient à l'enseignant et s'enquiert d'un navigateur en activité pour parler du métier d'officier de la Marine marchande. Il prévient le restaurant de l'hôtel des Gens de Mer.

3. L'établissement scolaire s'occupe de retenir un car (deux mois avant). C'est la seule dépense dont doit se soucier le professeur.

4. Une semaine avant la date prévue pour la visite, le professeur envoie à Bernard Cassagnou le nombre exact des participants.

¹. Adresse mail citée en référence.

². À choisir parmi les suivantes : 12/3 ; 19/3 ; 2/4 ; 16/4 ; 7/5 ; 14/5 ; 21/5 ; 28/5.

³. Tél : 02.35.21.27.33 Adresse mail : Thomas.Malgras@ville-lehavre.fr

Argumentaire

La mer manque de bras et de têtes

- **Avant hier - 1950**

Toute la France, les régions maritimes notamment, pourvoient aux besoins en personnels de quelque 1200 navires de commerce, de centaines de bâtiments de la marine nationale, de milliers de navires de pêche et de tout le secteur para-maritime à terre.

Le service militaire national contribue à maintenir une culture maritime dans l'ensemble de la population.

- **Hier - 1960 ...**

La décolonisation réduit nos besoins en navires et en personnels navigants.

La mondialisation accélère la réduction de notre flotte de commerce. Les progrès technologiques réduisent tous les équipages. A la pêche, en outre, la protection de la ressource a un effet limitant.

- **1970-1990**

Aux navigants il est dit de « quitter », les candidatures sont, quant à elles, découragées.

Certaines formations ont même failli être temporairement interrompues. Le service national et sa culture maritime disparaissent.

- **2000...**

Marqués pendant ces trente ans, les esprits ne pensent plus MER qu'en termes de **Loisirs, Plage ou Marée noire.**

Déjà avant la fin du XX^e siècle, l'IFM parmi quelques autres, tire la sonnette d'alarme :

- Nos 250 navires ont besoin de navigants et de services à terre dotés de personnels compétents...
- Les milliers de navires étrangers qui font escale dans nos ports ont ces mêmes besoins de services.

NOUS MANQUONS DE PERSONNELS en France, en Europe, dans le monde !

La prise de conscience doit être nationale !

Les activités dépendant de façon quasi exclusive de la mer génèrent environ 320.000 emplois directs, soit 1,5% de la population active. La production (hors comptes doubles c'est-à-dire nette des échanges internes entre les différents secteurs) pèse entre 2 et 2,5% du produit national brut.

Quelques précisions sur l'utilisation du « réservoir » que sont les navigants ;

- Un navigant est bien un civil malgré des appellations de « Commandant, Capitaine, Second, Lieutenant... »
- Le rythme de vie du navigant est une alternance, à parité, entre temps de congés payés et temps de bord (8 heures par jour) : une semaine en Europe, deux à trois semaines à l'Offshore, deux à quatre mois au Long-cours.

Les formations, initiales ou continues, peuvent mener à Bac + 5, elles sont gratuites.

Les salaires peuvent atteindre 5, 6 voire 25.000 € mensuels et parfois défiscalisés.

Les entrées sont possibles à tous les niveaux CAP, BEP, Bac Pro, Bac S, Bac +2...

- Avant l'âge de trente ans, et en conformité avec le principe de la carrière courte, plus de 75 % des navigants (en 2006) cessent la navigation. Ils sont recherchés dans tous les domaines d'activité, et plus particulièrement dans l'ensemble du secteur maritime (à terre), pour leur sens de l'autonomie, leur expérience du commandement et leur compétence technique. Les emplois dans la Marine marchande sont décrits dans le site www.ifmer.org qui contient également les cursus de formation adaptés.